

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 7 juin 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal.

| | | |
|-------------|---------------------|---|
| Présences : | Maxime O. Bourgeois | - Maire |
| | Mariane Cullen | - Conseillère/Maire suppléante |
| | Marc Boudreau | - Conseiller |
| | Carole Duguay | - Conseillère |
| | Normand Dupuis | - Conseiller |
| | Yanic Vautour | - Conseiller |
| | Monique Bourque | - Directrice générale/Greffière |
| | Caroline LeBlanc | - Directrice générale/Directrice des finances |
| Absences : | Brian Cormier | - Conseiller |
| | Daniel Chiasson | - Directeur des travaux publics |
| | Maryse LeBlanc | - Directrice des loisirs et de la programmation |
| | Philippe Vachon | - Gérant du terrain de golf et de l'aréna |

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Maxime O. Bourgeois, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. **Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**

Le maire fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.

3. **Constatation du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

5. **Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Normand Dupuis**

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées, soit d'ajouter les points 13. a) *Constitution du conseil à huis clos*, 13. b) *Article 68(1)(i) de la Loi sur la gouvernance locale – de renseignements recueillis par la police, dont la Gendarmerie royale du Canada, au cours d'une enquête relative à toute activité illégale ou soupçonnée d'être illégale ou de leur provenance*, 13. c) *Retour en réunion extraordinaire* et 13. d) *Adoption de résolutions* et que le point 10. *Dépenses – terrain de golf* soit reporté au point 13. d).
Adoptée à l'unanimité.

P22 – 06 – 094

- P22 – 06 – 095
6. **Présentation des états financiers vérifiés 2021**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil accepte les états financiers vérifiés par la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc. pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021.
Adoptée à l'unanimité.
7. **Présentation de l'arrêté no 52 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes***
La directrice générale/greffière présente l'ébauche de l'arrêté no 52 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes* qui permettrait la circulation limitée de véhicules hors routes sur certaines rues dans la municipalité pour se rendre à des biens ou des services. Elle présente aussi un historique des démarches déjà entamées et celles à suivre si le conseil accepte de procéder avec l'arrêté.
- Les membres du conseil posent des questions et partagent des commentaires. Le dossier sera reporté à une autre réunion suite à la planification stratégique pour mieux évaluer le contenu de l'arrêté et déterminer les étapes à suivre.
8. **Première lecture (par son titre) de l'arrêté no 52 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes***
Aucune résolution.
9. **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté no 52 *Un arrêté désignant des parties de routes dans le Village de Memramcook accessibles aux véhicules hors routes***
Aucune résolution.
10. **Dépenses – terrain de golf**
Voir au point 13. d).
- P22 – 06 – 096
11. **31^e Tournoi de golf Guy Dupuis**
Proposé par Carole Duguay
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte d'inscrire deux équipes au 31^e Tournoi de golf Guy Dupuis au niveau de commandite bronze, soit au montant de 1 000 \$ par équipe.
Adoptée à l'unanimité.
- P22 – 06 – 097
12. **Congrès annuel 2022 de l'AFMNB – délégués votants et participation du conseil**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte que le maire, Maxime O. Bourgeois et la maire suppléante, Mariane Cullen soient délégués votants au 33^e congrès annuel de l'AFMNB et que soit le conseiller Yanic Vautour ou la conseillère Carole Duguay y participent aussi du 14 au 16 octobre 2022 à Edmundston. **Adoptée à l'unanimité.**

- P22 – 06 – 098** 13. **Modification à la structure organisationnelle**
Proposé par Carole Duguay
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil accepte de modifier la structure actuelle de la direction générale, soit de revenir à une seule personne au poste de directeur général/directrice générale et que les démarches pour l'embauche de cette personne soient entamées. Les directrices générales en poste actuellement demeureront en poste jusqu'à l'embauche de leur remplaçant(e). **Adoptée à l'unanimité.**
- Les directrices générales en poste actuellement reprendront leur poste respectif, soit greffière et directrice des finances (trésorière), suite à l'embauche de leur remplaçant(e).
- P22 – 06 – 099** a) **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Yanic Vautour
Appuyé de Normand Dupuis
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**
- b) **Article 68(1)(i) de la Loi sur la gouvernance locale – de renseignements recueillis par la police, dont la Gendarmerie royale du Canada, au cours d'une enquête relative à toute activité illégale ou soupçonnée d'être illégale ou de leur provenance**
- P22 – 06 – 100** c) **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Yanic Vautour
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 06 – 101** d) **Adoption de résolutions**
Dépenses – terrain de golf
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil approuve une dépense de 10 000 \$ plus TVH plus frais d'installation pour l'aménagement d'un enclos pour sécuriser les réservoirs d'essence au terrain de golf. Que le conseil approuve également une dépense de 4 750 \$ plus TVH pour l'installation d'une barrière existante à l'entrée du pont du golf. **Adoptée à l'unanimité.**
14. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion est prévue le 21 juin 2022, à 19 h. (réunion ordinaire)

P22 – 06 – 102

15. **Levée de la réunion**

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Yanic Vautour

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 11.

Adoptée à l'unanimité.



Maxime O. Bourgeois
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière